

46 avenue Pierre Verdier
34 500 Béziers
Tel : 04.48.20.05.94
fgi@orpi.com

**BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION
À LA CHARGE DU VENDEUR
(CHARGE ACQUÉREUR EN CAS DE MANDAT DE RECHERCHE)
(TVA 20%)**

Prix de vente	Honoraires au forfait
De 0 € à 40 000 €	3 500 € TTC
De 40 001 € à 60 000 €	5 000 € TTC
De 60 001 € à 80 000 €	6 500 € TTC
De 80 001 € à 100 000 €	7 000 € TTC
De 100 001 € à 125 000 €	8 500 € TTC
De 125 001 € à 150 000 €	9 500 € TTC
De 150 001 € à 175 000 €	10 500 € TTC
De 175 001 € à 200 000 €	11 500 € TTC
De 200 001 € à 225 000 €	12 500 € TTC
De 225 001 € à 250 000 €	13 000 € TTC
De 250 001 € à 275 000 €	14 000 € TTC
De 275 001 € à 300 000 €	15 000 € TTC
De 300 001 € à 350 000 €	16 500 € TTC
De 350 001 € à 450 000 €	20 000 € TTC
De 450 001 € à 650 000 €	25 000 € TTC
De 650 001 € à 750 000 €	30 000 € TTC
De 750 001 € à 900 000 €	35 000 € TTC
A partir de 900 001 €	45 000 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires au 27 août 2026

Soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017.

